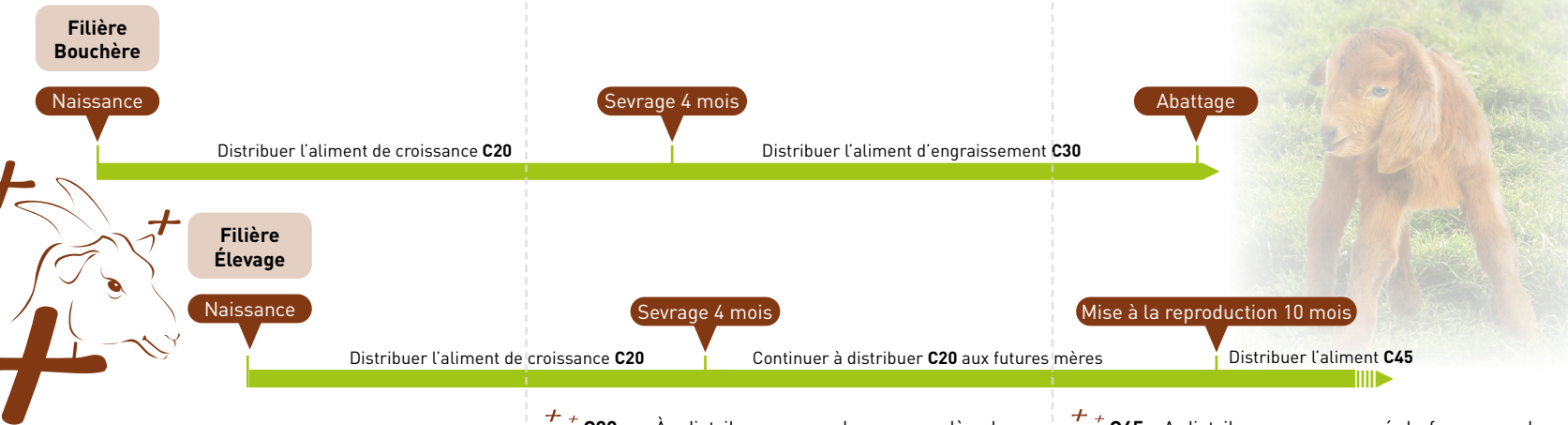


PLAN D'ALIMENTATION CONÇU À LA RÉUNION POUR VOS CABRIS

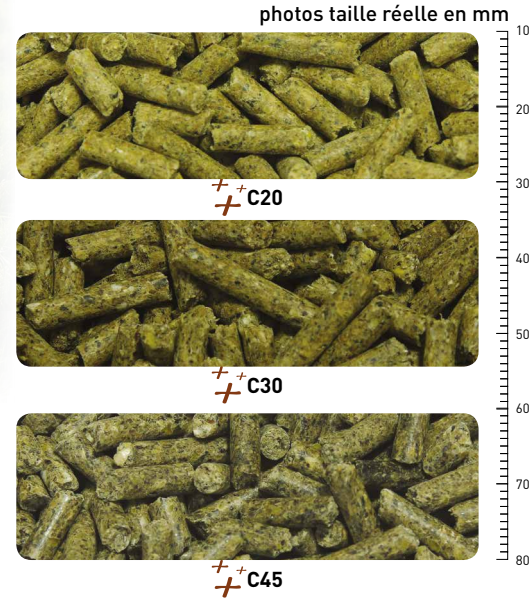


Toujours faire une transition de 3 semaines lors d'un changement d'alimentation et augmenter les rations progressivement. Les animaux doivent toujours disposer de fourrages de qualité et d'eau propre et tempérée, à volonté.

C20 : À distribuer aux chevreaux, dès les premières semaines de vie et jusqu'au sevrage. Passer progressivement de 100 g à 600 g de **C20** par chevreaux, par jour sur cette période.

C30 : À utiliser pour l'engraissement des cabris, à la suite du **C20**, à raison de 100 à 250 g pour 10 kg de poids vif. **C30** permet de limiter l'apparition de calculs urinaires chez les boucs.

C45 : A distribuer, accompagné de fourrages de bonne qualité aux chèvres allaitantes ou laitières en fonction de l'état physiologique de l'animal et de son potentiel de production de lait. Soit 600 à 1000 g de **C45**/chèvre/jour.



Pour plus de renseignements, demandez conseil auprès de votre magasin.